



**Document technique**  
 Les limites figurées sur ce plan, n'ayant pas fait l'objet d'un bornage contradictoire, ne sont pas opposables aux tiers.  
 Ce document n'est pas destiné à définir des limites foncières.  
 Il ne doit pas être pris en compte pour une définition de limite de propriété ou de droit réel.

**COMPOSITION**

- Emprise permis d'aménager
- Proposition de morcellement (Terrain à bâtir)
- Zone de constructibilités
  - Zones constructibles R+1
  - Zones constructibles R0
  - Bandeau d'implantation obligatoire pour la construction principale (2.00m)
  - Zone Non constructible faisant l'objet d'un traitement paysager
  - Zone d'implantation de la noue de collecte des Eaux Pluviales et du réseau en tréfonds
- Implantation en limite obligatoire / Jumelage obligatoire en limite
- Accès aux lots non clos (gabarit mini 5.00 x 5.00) - Certains lots: non réglementés réalisation à charge des acquéreurs de lot
- Retrait imposé de 5m pour la mise en place d'un portail sur accès communs

**VOIRIE**

- 1er rang de parpaings (agglos)
- Bordure T2

- Bordure T2 basse
- Bordure P3
- Mur de soutènement (hauteur variable)
- Mur enduit double face (hauteur variable)
- Clôture en panneaux rigides - H= 1.80 m
- Clôture à mailles souples - H= 1.80 m
- Haie (cyprès exclus)
- Voirie en enrobé
- Pavés drainant
- Sente piétonne
- Dalles techniques béton
- Branchement Eaux Usées
- Branchement Eaux Pluviales
- Abris compteurs AEP / Basse Tension
- Regard adduction Télécommunication
- Nouveaux Eaux Pluviales et canalisations en tréfonds
- Accès commun en indivision
- Servitude de tréfonds pour réseau EP



Nota:  
 - Ce document n'est pas destiné à définir des limites de propriété. Il ne doit pas être pris en compte pour une définition de limite de propriété ou de droit réel.  
 - Les différentes emprises sont fournies à titre indicatif sous réserve du relevé d'état des lieux et de la définition des limites foncières de chaque propriété.



**PERMIS D'AMENAGER**  
**"LES TERRES DES PRINCES"**  
**PLAN DE COMMERCIALISATION**

**COURTHEZON (84)**  
 Section AX - Parcelles n°98-111  
 sises "Chemin Louise Michel"

N° dossier : 18156N-01  
 Date : 19/10/2022

Maîtrise d'Ouvrage:  
 SAS Foncière BAMA  
 56 Avenue Jean Jaurès  
 30900 NIMES  
 Tél: 04.66.68.75.10  
 Web: www.groupe-bama.fr

Maîtrise d'oeuvre:  
 RELIEF NIMES  
 Immeuble le Carré 20-50 / BP 90010  
 240 Chemin de la Tour de l'Evêque 30023 NIMES CEDEX 1  
 Tél: 04.66.38.14.10  
 Courriel: nimes@reliefge.fr